

Attitudes linguistiques de jeunes Alsaciens

Françoise Khettry

Volume 12, numéro 2, 1983

Phonologie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602504ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602504ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Khettry, F. (1983). Attitudes linguistiques de jeunes Alsaciens. *Revue québécoise de linguistique*, 12(2), 103–136. <https://doi.org/10.7202/602504ar>

ATTITUDES LINGUISTIQUES DE JEUNES ALSACIENS

Françoise Khettry

1. Introduction

Dans la présente étude on se propose d'examiner les attitudes de deux groupes de lycéens alsaciens à l'égard de leur dialecte régional et face à diverses variétés de français parlé en Alsace et dans d'autres régions de France.

Au cours des vingt dernières années, les attitudes linguistiques ont fait l'objet de nombreuses recherches. Celles-ci ont révélé que, contrairement à ce que l'on avait longtemps pensé, la performance et le comportement linguistiques d'un individu ne dépendent que pour une part assez négligeable de ses facultés intellectuelles ou des caractéristiques intrinsèques des langues, mais sont essentiellement le résultat de ses attitudes linguistiques, lesquelles sont conditionnées par des facteurs d'ordre psychologique et sociologique.

Les travaux des psycholinguistes¹ ont démontré que les attitudes d'un individu vis-à-vis d'une langue ou d'une variété linguistique sont fortement influencées par la façon dont celui-ci perçoit et juge la communauté utilisant cette langue ou cette variété linguistique, et qu'elles reflètent les stéréotypes généralement attribués à cette communauté.

Les recherches en sociolinguistique² ont fait apparaître que les attitudes linguistiques des témoins varient en fonction de leur statut socio-économique et de leur origine ethnique ou géographique. Labov (1963 et 1966) a montré que les attitudes, la norme et le comportement linguistiques d'une personne sont déterminés par son identification au groupe social auquel il adhère ou désire adhérer. Ces enquêtes ont également révélé que la plupart des individus qui stigmatisent le parler de leur groupe et adoptent une norme de prestige, se trouvent en état d'insécurité linguistique du fait qu'ils n'ont pas intériorisé cette norme et n'arrivent pas à la réaliser correctement³.

Il est évident que les résultats fournis par toutes ces études sont d'un très grand intérêt pour tout pays ou toute région où l'on parle plus d'une langue et où coexistent plusieurs collectivités ethniques et linguistiques. Ceci est notamment le cas de l'Alsace, région française qui a longtemps fait partie de l'empire allemand, où les autochtones parlent

-
1. Voir W.E. Lambert, R.C. Hodson, R.C. Gardner et S. Fillenbaum (1960) et W.E. Lambert, M. Anisfeld et N. Bogo (1962).
 2. Voir S. Laberge et M. Chiasson-Lavoie (1971) et P.R. Léon (1974).
 3. Labov, The social stratification of English in New York City.

presque tous un dialecte germanique en plus du français.

Jusqu'à présent, les attitudes linguistiques des Alsaciens ne semblent pas avoir attiré grandement l'intérêt des chercheurs. Il existe cependant une étude qui a fait ressortir des faits intéressants: R.L. Cole (1975) a examiné le comportement et les attitudes linguistiques ainsi que les sentiments d'identité et de fierté régionales de sujets alsaciens à Munster, petite ville rurale située dans le département de Haut-Rhin, à dix-huit kilomètres environ de Colmar. Cette recherche a montré que plus des deux tiers des témoins étaient favorables au maintien et à l'emploi du dialecte alsacien. Elle a également mis en lumière un fort sentiment d'identité régionale, plus des deux tiers des sujets ayant indiqué qu'ils ne voulaient pas être considérés uniquement comme étant des "Français", mais préféreraient être identifiés comme étant à la fois "Français" et "Alsaciens". Malgré son intérêt, ce travail est assez limité au point de vue localisation et du fait qu'il ne tient compte ni des attitudes vis-à-vis d'autres variétés de français parlé, ni des variables de statut socio-économique et de l'origine géographique des témoins.

Les attitudes linguistiques des Alsaciens restant donc pour la plupart inexplorées, il nous a semblé qu'il serait intéressant d'observer le rôle des facteurs psychologiques et sociologiques dans le comportement et les attitudes linguistiques des jeunes Alsaciens dans le département du Haut-Rhin, dont nous sommes nous-mêmes originaire.

La présente recherche est un travail préliminaire à une enquête de plus grande envergure menée à travers tout le Haut-Rhin.

Les questions auxquelles nous cherchons à répondre sont essentiellement les suivantes. Dans quelle mesure les variables de niveau socio-économique et d'origine géographique (rurale ou urbaine) déterminent-elles les attitudes linguistiques et les sentiments d'identité et de fierté régionales de nos témoins? Les sentiments de fierté régionale exercent-ils une influence significative sur la norme adoptée par les jeunes et sur leurs attitudes et leur sécurité linguistiques?

Avant d'entrer dans le détail de l'enquête, il convient de définir et de clarifier certains des termes qui y sont utilisés.

Par "attitudes linguistiques", nous entendons les opinions des témoins au sujet du dialecte alsacien et des variétés de français étudiées, et leurs réactions face à certaines opinions stéréotypées sur la langue.

Le terme "norme linguistique" se réfère à la variété de français que les sujets acceptent et adoptent comme modèle à imiter.

Par "français standard", nous entendons la variété de français parlé qui respecte le système formel de normes généralement reconnues comme représentant l'usage correct. En général, c'est le français en usage dans les conversations soignées des Parisiens cultivés et à certaines stations de radio telles que Europe n° 1 et France Inter.

2. Méthode

2.1 *Témoins*

Les témoins, lycéens et lycéennes de troisième, de seconde et de première, sont tous d'origine exclusivement alsacienne, c'est-à-dire que

leurs père et mère sont Alsaciens dialectophones.

2.2 Localisation de l'enquête

Notre étude est basée sur un échantillon de quatre-vingt-quatorze lycéens de deux villes alsaciennes du Haut-Rhin⁴: Mulhouse, important centre urbain, et Sultz, petite ville rurale située à vingt-cinq kilomètres environ de Mulhouse.

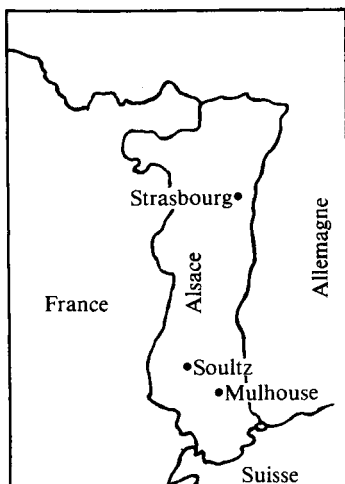


Figure 1

Localisation des deux villes sur une carte de l'Alsace

2.3 Enquête

On a fait remplir aux informateurs un questionnaire comprenant trois

4. L'Alsace se compose de deux départements: au nord, le Bas-Rhin dont la capitale est Strasbourg et au sud, le Haut-Rhin dont la ville la plus grande est Mulhouse.

groupes de questions. Le premier de ces groupes portait sur l'âge, le sexe, le lieu de naissance et de résidence des sujets, ainsi que sur l'origine et la profession de leurs parents. La deuxième partie du questionnaire avait pour but d'observer l'attitude des jeunes face à diverses variétés de français parlé et de déterminer la norme linguistique choisie par eux, d'après la variété qu'ils préféreraient. La troisième série de questions concernait les idées des jeunes au sujet du dialecte alsacien et à l'égard de certaines opinions stéréotypées sur la langue. Elle visait à évaluer leur sécurité linguistique et leurs sentiments d'identité et de fierté régionales. Les deux derniers groupes de questions se présentaient de la façon suivante:

(1) Quel type de français parlé vous semble le plus beau?

- | | | | | | |
|--|---|---|---|---|-----------|
| - celui de votre ville? | 1 | 2 | 3 | 4 | Pourquoi? |
| - celui de Strasbourg? | 1 | 2 | 3 | 4 | Pourquoi? |
| - celui de la télévision ou de
la radio? (par exemple Europe
n° 1 et France Inter) | 1 | 2 | 3 | 4 | Pourquoi? |
| - un autre type? Lequel? | 1 | 2 | 3 | 4 | Pourquoi? |

Classez-les de 1 à 4 en allant du plus beau (1) au moins beau (4).

- (2) Peut-on parler correctement et avoir un accent?
- (3) Pensez-vous qu'une personne qui a beaucoup d'instruction parle beaucoup mieux qu'une personne peu instruite?
- (4) Se fait-on juger plus par sa façon de parler que par son intelligence?
- (5) L'accent alsacien vous paraît-il beau ou laid?
- (6) Pensez-vous que les Français d'Alsace devraient parler le dialecte alsacien?

(7) Selon vous, doit-on être fier de son accent?

Pour ce qui est de la norme linguistique, nous partons du point de vue qu'un individu tend à choisir comme norme la variété linguistique qui lui paraît la plus belle. Inversement, si sous l'influence de pressions extérieures ou d'un désir de réussite socio-économique une personne se sent obligée d'adopter comme norme linguistique une variété qui ne lui plaît pas, celle-ci lui semblera progressivement plus satisfaisante. Il s'agit là d'une réaction psychologique d'adaptation qui pousse l'être humain à réduire la tension et le malaise produits par l'écart qu'il perçoit entre une situation désagréable qui est la sienne et qu'il ne peut changer et la situation qui lui semble désirable. Sa situation finira par lui paraître satisfaisante.

En général, on juge qu'un individu souffre d'insécurité linguistique s'il est conscient d'un écart entre la norme linguistique qu'il a choisie comme modèle prestigieux à imiter et sa performance individuelle par rapport à cette norme. Par conséquent, nous considérons qu'une personne appartenant à une région où le parler des autochtones est encore assez différent du parler "standard" généralement reconnu comme la norme officielle du pays⁵, aura tendance à souffrir d'insécurité linguistique si elle stigmatise le parler et l'accent de sa région, si elle accorde une importance plus grande à la performance orale qu'à la correction grammaticale et à l'intelligence et si la qualité de l'expression orale

5. Des renseignements de conversations entre nos témoins montrent que la majorité de ces jeunes a un accent régional.

lui semble fonction du niveau d'éducation.

2.4 Variables indépendantes

2.4.1 Origine géographique

Nous avons séparé nos sujets en deux groupes selon la ville dans laquelle ils résident. Le groupe de Sultz se compose de cinquante étudiants et celui de Mulhouse en comprend quarante-quatre.

2.4.2 Statut social

Chacun des deux groupes d'informateurs mentionnés ci-dessus a été divisé en deux sous-groupes d'après le niveau socio-économique des parents. La classe moyenne comprend des instituteurs, des cadres moyens, des commerçants, des vendeurs, etc. La classe ouvrière, ou "classe défavorisée", est composée de travailleurs manuels: ouvriers, artisans, mécaniciens, mineurs, etc. On notera l'absence d'un groupe de niveau socio-économique élevé. Comme notre échantillon ne comprenait que quatre sujets d'un statut social très favorisé, nous avons décidé de les exclure de notre étude, ce petit nombre de données ne permettant pas de tirer des conclusions valables quant à cette catégorie.

Le classement des sujets dans ces groupes et sous-groupes se présente de la façon suivante:

Ville d'origine des témoins	Niveau socio-économique des témoins		Total
	Classe moyenne	Classe ouvrière	
Sultz	16	34	50
Mulhouse	14	30	44
Total	30	64	94

2.4.3 Âge et sexe

Nos données n'ont fait ressortir aucune différence notable entre les deux sexes et les divers âges. Aussi n'avons-nous pas jugé utile de les inclure dans la présente étude.

3. Résultats et discussion

3.1 *Attitude face à diverses variétés de français parlé* (français de leur ville et de Strasbourg, français standard et autres variétés connues des élèves)

Les étudiants ont classé chacune de ces variétés de français par ordre de préférence décroissante, plaçant au premier rang le parler qui leur semblait le plus beau et au quatrième rang, celui qui leur paraissait le moins beau.

3.1.1 Attitude vis-à-vis du parler de leur ville

Ce parler a été classé selon les pourcentages suivants:

1er rang:	28%	}	51% d'opinions positives
2e rang:	23%		
3e rang:	34%		
4e rang:	15%		

La répartition des réponses selon les divers groupes (niveau socio-économique et ville d'origine des témoins) et sous-groupes (classes sociales de chaque ville) se présente ainsi:

Ordre de préférence (décroissante)	GROUPES				SOUS-GROUPES			
	Niveau socio-économique des témoins		Ville d'origine des témoins		Soultz		Mulhouse	
	classe moyenne	classe ouvrière	Soultz	Mulh.	classe moyenne	classe ouvrière	classe moyenne	classe ouvrière
1er rang	20%	30%	40%	14%	25%	47%	14%	13,3%
2e rang	33%	19%	28%	18%	37,5%	23,5%	29%	13,3%
3e rang	20%	42%	24%	45%	25%	23,5%	14%	60%
4e rang	27%	9%	8%	23%	12,5%	6%	43%	13,3%
N	30%	64%	50%	44%	16%	34%	14%	30%

TABLEAU I

En examinant ces résultats, on découvre que les avis des informateurs sont très partagés. Les sujets de Soultz ont une opinion plus favorable de leur dialecte que ceux de Mulhouse qui dévalorisent fortement le parler de leur ville. L'écart entre les deux villes est très significatif statistiquement ($p < 0,001$ pour le premier et pour les deux premiers rangs). À Soultz, les élèves de la classe ouvrière émettent des jugements plus favorables que ceux de la classe moyenne. La différence entre les proportions obtenues au premier rang est statistiquement significative au seuil de $p = 0,001$, mais celle relevée pour les deux premiers rangs ne l'est pas. À Mulhouse, les jeunes de la classe moyenne sont un peu plus positifs que ceux de la classe ouvrière, mais il ne s'agit pas là d'un écart significatif.

On voit donc que ce sont les élèves de la classe défavorisée de Sultz qui manifestent l'attitude la plus positive face à leur parler (écart significatif au seuil de $p = 0,0022$ par rapport à la moyenne des trois autres sous-groupes) et ceux de la classe ouvrière de Mulhouse qui stigmatisent le plus fortement le parler de leur ville (écart significatif au seuil de $p = 0,0013$ par rapport aux trois autres sous-groupes).

3.1.2 Attitude face au parler de Strasbourg

Le classement du français de Strasbourg se présente ainsi

1er rang:	9%	}	35% d'opinions positives
2e rang:	26%		
3e rang:	37%		
4e rang:	28%		

En examinant les pourcentages du tableau II, on est frappé par le

Ordre de préférence (décroissante)	GROUPES				SOUS-GROUPES			
	Niveau socio-économique des témoins		Ville d'origine des témoins		Sultz		Mulhouse	
	classe moyenne	classe ouvrière	Sultz	Mulh.	classe moyenne	classe ouvrière	classe moyenne	classe ouvrière
1er rang	7%	9%	12%	4,5%	0%	20%	14,33%	0%
2e rang	27%	27%	28%	23%	37,5%	23,5%	14,33%	27%
3e rang	40%	36%	18%	59%	25%	12%	57%	60%
4e rang	27%	28%	42%	13,5%	37,5%	44%	14,33%	13%
N	30%	64%	50%	44%	16%	34%	14%	30%

TABLEAU II

fait que la plupart de nos témoins émettent des jugements très négatifs face au français de Strasbourg. Celui-ci n'est placé au premier rang que par une très faible minorité, tant dans les deux villes que dans les quatre sous-groupes socio-économiques. En outre, si l'on regroupe les proportions recueillies aux deux premiers rangs, on découvre qu'il n'est classé positivement que par 35% des informateurs: environ un quart des sujets de Mulhouse (27,5) et 40% des jeunes de Sultz. Les jeunes de Sultz le jugent un peu plus positivement que ceux de Mulhouse, mais l'écart entre les deux villes n'est pas statistiquement significatif. Les sous-groupes socio-économiques se comportent de façon différente dans les deux villes: à Sultz, ce sont les jeunes de la classe ouvrière qui se montrent les plus positifs tandis qu'à Mulhouse, c'est l'inverse. Ici encore, ce sont les élèves de la classe défavorisée de Sultz qui émettent les opinions les plus favorables et ceux de la classe ouvrière de Mulhouse qui se montrent les plus négatifs.

On avait demandé aux témoins de justifier leur classement. Près de la moitié d'entre eux a ignoré cette partie de la question. Parmi ceux qui ont répondu, certains ont expliqué leur opinion peu favorable de la façon suivante: "trop vulgaire", "trop argotique", "trop rapide". D'autres ont indiqué qu'ils trouvaient les gens de Strasbourg trop "vantards". Il semble donc que, outre les jugements sur la langue et sur le niveau de langue, on soit en présence de certains complexes et d'une certaine rivalité entre les habitants de Strasbourg et ceux des villes où a été effectuée notre enquête. C'est là un aspect intéressant que notre étude ne

peut éclairer, mais qui mériterait d'être élucidé à l'aide d'une enquête particulière.

3.1.3 Attitude vis-à-vis du français de la radio et de la télévision

Le français standard a été classé de la façon suivante:

1er rang:	30%	} 62% d'opinions positives
2e rang:	32%	
3e rang:	19%	
4e rang:	19%	

On voit dans le tableau III que 62% des témoins ont classé le français standard positivement. Si l'on observe les pourcentages obtenus au premier rang, on ne note pas de différence importante entre les deux villes. Mais, si l'on regroupe les proportions recueillies aux deux premiers rangs, on remarque que les jeunes de Mulhouse jugent le français standard

Ordre de préférence (décroissante)	GROUPES				SOUS-GROUPES			
	Niveau socio-économique des témoins		Ville d'origine des témoins		Sultz		Mulhouse	
	classe moyenne	classe ouvrière	Sultz	Mulh.	classe moyenne	classe ouvrière	classe moyenne	classe ouvrière
1er rang	40%	25%	28%	32%	37,5%	23,5%	43%	27%
2e rang	33%	33%	20%	45%	37,5%	12%	28,5%	53%
3e rang	13,33%	22%	24%	14,5%	0%	35%	28,5%	7%
4e rang	13,33%	20%	28%	9%	25%	29,5%	0%	13%
N	30%	64%	50%	44%	16%	34%	14%	30%

TABEAU III

d'une façon beaucoup plus positive que ceux de Soultz. L'écart entre les deux villes est de 29% et est statistiquement très significatif ($p < 0.001$). Ici encore les deux sous-groupes socio-économiques manifestent des attitudes différentes dans les deux villes.

À Soultz, ce sont les jeunes de la classe moyenne qui émettent les jugements les plus positifs tandis qu'à Mulhouse, c'est l'inverse. On remarque que l'attitude des témoins face au français standard varie en fonction inverse de leur attitude face au français de l'Alsace. Les groupes qui stigmatisent le plus fortement le parler de l'Alsace sont ceux qui manifestent l'attitude la plus positive envers le français standard et vice versa.

3.1.4 Attitude face à d'autres variétés de français

Notre question invitait les élèves à citer une autre variété de français qui leur était connue et à la classer par rapport aux trois parlars examinés ci-dessus. Deux tiers seulement des informateurs (64%) ont répondu à cette partie de la question. Ceux-ci ont mentionné le français de Paris (7%), du Midi (7%), de la Bretagne (3%), des Vosges (3%) et 10% ont classé une "autre variété" mais sans préciser laquelle. Ces pourcentages mettent en évidence la place de choix occupée par le français du Midi. Ce parler a été mentionné par environ 75% des élèves dans les deux groupes socio-économiques de Soultz et par 91% des jeunes de la classe défavorisée de Mulhouse. Par contre, il n'a été nommé par aucun des sujets de la classe moyenne de Mulhouse. Ceci tient sans doute au fait que seulement 43% des témoins de ce groupe ont répondu à cette question

et que la plupart d'entre eux ont omis de préciser quelle "autre variété" ils évaluaient sous cette rubrique.

Le français du Midi a été classé positivement, c'est-à-dire placé aux deux premiers rangs, par 74% des jeunes qui l'ont mentionné (80% dans la classe ouvrière de Mulhouse, 100% dans la classe moyenne de Soultz et 60% dans la classe ouvrière de Soultz). Signalons toutefois que les pourcentages recueillis pour ce dernier groupe ne signifient pas que 40% de ses membres jugent le français du Midi négativement, car plus de la moitié de ceux qui l'ont placé en troisième ou en quatrième position le considèrent positivement et l'ont qualifié de "beau" et de "mélodieux". Donc, s'ils l'ont classé négativement, c'est uniquement parce que leur préférence pour le français de leur région ne leur laissait pas d'autre choix.

Ces résultats semblent indiquer que le français du Midi exerce une forte attraction sur les jeunes Alsaciens, attraction qui paraît liée à des facteurs d'ordre esthétique et psychologique. D'une part, c'est l'accent lui-même qui semble charmer nos témoins, si l'on en croit les remarques suivantes: "chante", "mélodieux", "agréable" et "beau". Par ailleurs, il semble que ce parler soit associé au soleil, à la détente des vacances et à la joie de vivre des Méridionaux, comme en témoignent les mots "accueillant", "amusant" et "soleil". Seulement 17% de tous ceux qui ont mentionné le français du Midi ont émis des jugements négatifs du type "trop rapide" ou "déforme la prononciation".

Les résultats présentés jusqu'ici nous ont renseignés sur les attitudes générales de nos informateurs face aux diverses variétés de fran-

çais passées en revue. La question qui se pose à présent est la suivante: laquelle de ces variétés nos témoins ont-ils adoptée comme norme linguistique?

3.1.5 Norme linguistique

Partant du principe qu'un individu tend à choisir comme norme la variété linguistique qui lui paraît la plus belle ou, inversement, que la norme linguistique adoptée par une personne est la variété qui finira par lui sembler la plus belle, nous établissons la norme de nos témoins d'après le nombre de suffrages obtenus au premier rang par le français de l'Alsace (pourcentage combiné du français de leur ville et de Strasbourg) et par le français standard⁶. On recueille les proportions suivantes:

- français de votre ville:	28%	} 37% (français de l'Alsace)
- français de Strasbourg :	9%	
- français standard :	30%	

On voit immédiatement sur le tableau ci-contre que nos témoins sont très partagés dans le choix de leur norme linguistique. Ceux qui choisissent le français de l'Alsace sont les plus nombreux (37%). Mais ce pourcentage suggère qu'environ deux tiers de ces jeunes ne sont pas satisfaits du français de leur région. Les élèves prenant comme norme le français de l'Alsace sont beaucoup plus nombreux dans la ville rurale

6. Nous ne tenons pas compte du français du Midi, car il s'agit là d'une variété que les témoins peuvent trouver belle sans pour autant se sentir obligés de l'adopter comme norme.

Variété de français	GROUPES				SOUS-GROUPES			
	Niveau socio-économique des témoins		Ville d'origine des témoins		Soultz		Mulhouse	
	classe moyenne	classe ouvrière	Soultz	Mulh.	classe moyenne	classe ouvrière	classe moyenne	classe ouvrière
Français de l'Alsace	27%	39%	52%	18%	25%	65%	28,5%	13%
Français standard	40%	25%	28%	32%	37,5%	23,5%	43%	27%
N	30%	64%	50%	44%	16%	34%	14%	30%

TABLEAU IV

que dans le centre urbain. L'écart entre les deux villes est très significatif statistiquement ($p < 0,001$). Le français standard semble jouir d'une popularité sensiblement égale dans les deux villes. Les jeunes de la classe moyenne manifestent une attitude assez similaire dans les deux villes et face aux deux variétés de français. Environ 40% préfèrent comme norme le français standard et seulement 25% en moyenne placent au premier rang le français de l'Alsace. On voit que les témoins de la classe ouvrière de Soultz se distinguent par leur fidélité au français de leur région et par leur rejet du français standard. Ceux de la classe ouvrière de Mulhouse, au contraire, se signalent par leur double rejet du français standard et du français de l'Alsace. Ce dernier phénomène est intéressant, car il suggère que, malgré leur opinion très négative du français de l'Alsace et leur attitude très positive vis-à-vis du français

standard, la majorité de ces jeunes n'est pas prête à adopter ce parler comme norme linguistique.

Les résultats qui précèdent permettent de faire les constatations suivantes. Plus de la moitié des informateurs (57%) ont mauvaise opinion du français de leur région, et seulement un tiers environ (37%) choisissent ce parler comme norme. Pourtant ils sont un peu plus favorables au français de l'Alsace qu'au français standard et un peu plus nombreux à choisir comme norme le français de l'Alsace, mais il ne s'agit pas d'écart significatifs statistiquement. Nos résultats n'ont pas fait ressortir de norme linguistique précise pour environ un tiers des témoins, ce qui peut être dû à la formulation de nos questions.

Les jeunes de la ville rurale émettent des opinions beaucoup plus favorables à l'égard du français de l'Alsace et sont beaucoup plus nombreux à prendre ce parler comme norme que les jeunes de Mulhouse. Ces derniers se montrent un peu plus positifs vis-à-vis du français standard que ceux de Sultz (écart non significatif de $p = 0,14$), mais ils ne se montrent pas beaucoup plus enclins à l'adopter comme norme.

On n'observe pas de différence significative entre les deux groupes socio-économiques pris en gros. Les jeunes de la classe ouvrière sont plus favorables au français de l'Alsace et préfèrent ce parler comme norme. Dans la classe moyenne, c'est l'inverse. Mais aucun des écarts relevés entre ces groupes n'est significatif. ($p = 0,14$ en moyenne).

Les élèves de la classe ouvrière de Sultz sont ceux qui manifestent l'attitude la plus uniforme. Ils sont les plus positifs face au français

de l'Alsace et les plus nombreux à prendre cette variété de français comme norme. De plus, ils expriment les opinions les plus négatives à l'égard du français standard et sont les moins nombreux à choisir ce parler comme norme. Seulement 10,50% de ces jeunes ne semblent pas avoir de norme linguistique.

Les sujets de la classe ouvrière de Mulhouse sont les plus négatifs face au français de l'Alsace et les plus positifs face au français standard. Mais, ce qui est étonnant, c'est qu'en dépit de leur opinion favorable du français standard, ils sont très peu nombreux à le prendre comme norme. L'écart entre les pourcentages obtenus au premier rang par le français standard et par le français de l'Alsace n'est pas significatif ($p = 0,20$). Notons que 60% des jeunes de ce groupe ne semblent vouloir accepter comme norme ni le français de l'Alsace ni le français standard.

Les étudiants de la classe moyenne de Mulhouse se montrent également positifs envers le français standard et le français de l'Alsace, mais ils sont les plus nombreux à placer le français standard au premier rang.

Les sujets de la classe moyenne de Soultz ont l'attitude la moins uniforme. D'un côté, ils se montrent plus favorables au français de leur région qu'au français standard; de l'autre, ils considèrent le français standard comme une norme préférable au français de l'Alsace. Précisons toutefois que l'écart entre les proportions obtenues au premier rang par ces deux variétés n'est pas significatif ($p = 0,48$).

3.2 *Opinions sur la langue*

Nous considérons qu'un individu souffre d'insécurité linguistique

s'il accorde plus d'importance à la façon de parler qu'à l'intelligence et s'il pense que le niveau d'instruction d'une personne influence grandement son expression orale. Par conséquent, nous interpréterons comme indice d'insécurité linguistique toute réponse négative à la question 1 et toute réponse positive aux questions 2 et 3.

(1) Peut-on parler correctement et avoir un accent?

oui: 88% non: 12%

	GROUPES				SOUS-GROUPES			
	Niveau socio-économique des témoins		Ville d'origine des témoins		Soultz		Mulhouse	
	classe moyenne	classe ouvrière	Soultz	Mulh.	classe moyenne	classe ouvrière	classe moyenne	classe ouvrière
Oui	87%	87,5%	84%	91%	87,5%	85%	86%	93%
Non	13%	12,5%	16%	9%	12,5%	15%	14%	7%
N	30%	64%	50%	44%	16%	34%	14%	30%

TABLEAU V

En observant le tableau ci-dessus on voit que la plupart des informateurs (88%) dissocient l'accent du mauvais usage de la langue, ce qui prouve que ces jeunes font une distinction très nette entre expression phonétique (accent) et expression grammaticale (parler correct). Si leur opinion du français parlé en Alsace les montre peu satisfaits de leur parler au plan phonétique, les résultats ci-dessus semblent indiquer, au contraire, qu'ils se sentent très sûrs de leurs connaissances grammaticales.

les. On ne note aucune différence statistiquement significative entre les différents groupes et sous-groupes. Cependant, il est intéressant de remarquer que ceux qui se montrent les moins satisfaits de leur expression au niveau phonétique, notamment ceux de la classe ouvrière de Mulhouse, semblent les plus satisfaits de leur correction grammaticale et vice versa. Sans doute s'agit-il là d'un phénomène psychologique de compensation.

(2) Se fait-on juger plus par sa façon de parler que par son intelligence?

oui: 44% non: 54% indécis: 2%

	GROUPES				SOUS-GROUPES			
	Niveau socio-économique des témoins		Ville d'origine des témoins		Soultz		Mulhouse	
	classe moyenne	classe ouvrière	Soultz	Mulh.	classe moyenne	classe ouvrière	classe moyenne	classe ouvrière
Oui	40%	45,5%	18%	73%	25%	18%	57%	80%
Non	60%	51,5%	78%	27%	75%	76%	43%	20%
Indécis		3%	4%			6%		
N	30%	64%	50%	44%	16%	34%	14%	30%

TABLEAU VI

On remarque que les opinions de nos sujets sont très partagées: 44% de "oui" et 54% de "non". Les jeunes attachant plus d'importance à la façon de parler qu'à l'intelligence sont beaucoup plus nombreux à Mulhouse qu'à Soultz (de 55%), ce qui représente un écart très significatif statis-

tiquement ($p < 0,001$). On n'observe aucune différence significative entre classe moyenne et classe ouvrière.

(3) Une personne qui a beaucoup d'instruction parle-t-elle mieux qu'une personne peu instruite?

oui: 61% non: 29% indécis: 10%

	GROUPES				SOUS-GROUPES			
	Niveau socio-économique des témoins		Ville d'origine des témoins		Soultz		Mulhouse	
	classe moyenne	classe ouvrière	Soultz	Mulh.	classe moyenne	classe ouvrière	classe moyenne	classe ouvrière
Oui	60%	62,5%	44%	82%	37,5%	47%	86%	80%
Non	27%	29,5%	40%	14%	37,5%	41%	14%	13%
Indécis	13%	8%	16%	4%	25%	12%	0%	7%
N	30%	64%	50%	44%	16%	34%	14%	30%

TABLEAU VII

On constate qu'environ deux tiers des témoins pensent que la qualité de l'expression orale d'un individu varie en fonction de son instruction. Les jeunes partageant cet avis sont beaucoup plus nombreux (de 38%) à Mulhouse qu'à Soultz, ce qui est un écart statistiquement significatif au seuil de $p < 0,001$. La différence entre les deux groupes socio-économiques n'est significative ni à Mulhouse ni à Soultz.

3.3 Attitude à l'égard de leur dialecte et de l'accent alsacien

Les trois questions qui suivent sont évaluées de la façon suivante: un jugement défavorable sur l'accent alsacien est considéré comme un in-

dice d'insécurité linguistique et une réponse affirmative aux questions 2 et 3 est interprétée comme une expression de fierté et d'identité régionales.

(1) Trouvez-vous l'accent alsacien beau ou laid?

beau: 45% laid: 40% indécis: 15%

	GROUPES				SOUS-GROUPES			
	Niveau socio-économique des témoins		Ville d'origine des témoins		Soultz		Mulhouse	
	classe moyenne	classe ouvrière	Soultz	Mulh.	classe moyenne	classe ouvrière	classe moyenne	classe ouvrière
Beau	43%	45,5%	64%	23%	56,5%	68%	28,5%	20%
Laid	3%	41%	24%	59%	31%	20%	43%	67%
Neutre	2%	12,5%	12%	18%	12,5%	12%	28,5%	13%
N	30%	64%	50%	44%	16%	34%	14%	30%

TABLEAU VIII

Dans l'ensemble, nos témoins sont presque également partagés dans leur opinion de l'accent alsacien. Les pourcentages ci-dessus correspondent à la moyenne de ceux obtenus face au français de leur ville et de Strasbourg. Les jeunes de Soultz trouvent l'accent alsacien beaucoup plus beau que ceux de Mulhouse. La différence entre les deux villes est de 41% si on se base sur les proportions obtenues pour "beau". C'est là un écart très significatif statistiquement ($p < 0,001$). L'écart entre les deux groupes socio-économiques n'est significatif ni à Mulhouse ni à Soultz.

Les élèves de la classe défavorisée de Mulhouse stigmatisent le plus fortement leur accent. Ce sont les jeunes de la classe ouvrière de Soultz qui expriment l'opinion la plus favorable, mais ils sont suivis d'assez près par ceux de la classe moyenne de leur ville. Ces résultats suggèrent une assez forte sécurité linguistique parmi les jeunes de Soultz et un fort degré d'insécurité linguistique chez les jeunes de Mulhouse.

(2) Selon vous, les Alsaciens devraient-ils parler le dialecte?

oui: 84% non: 12% indécis: 4%

	GROUPES				SOUS-GROUPES			
	Niveau socio-économique des témoins		Ville d'origine des témoins		Soultz		Mulhouse	
	classe moyenne	classe ouvrière	Soultz	Mulh.	classe moyenne	classe ouvrière	classe moyenne	classe ouvrière
Oui	73%	88%	92%	73%	87,5%	94%	57%	80%
Non	20%	9%	8%	18%	12,5%	6%	29%	13%
Indécis	7%	3%	0%	9%	0%	0%	14%	7%
N	30%	64%	50%	44%	16%	34%	14%	30%

TABLEAU IX

Les résultats de ce tableau montrent que la grande majorité de nos témoins est pour le maintien du dialecte. On constate que les élèves de Soultz sont plus fortement attachés à leur héritage linguistique que ceux de Mulhouse. L'écart entre les deux villes est statistiquement significatif ($p = 0,008$).

L'affirmation d'identité régionale est la plus forte parmi les jeunes de la classe défavorisée de Soultz. Elle est aussi très forte dans la classe moyenne de cette ville et dans la classe ouvrière de Mulhouse, mais elle est plutôt faible dans la classe moyenne de Mulhouse.

(3) Doit-on être fier de son accent?

oui: 70% non: 13% indécis: 17%

	GROUPES				SOUS-GROUPES			
	Niveau socio-économique des témoins		Ville d'origine des témoins		Soultz		Mulhouse	
	classe moyenne	classe ouvrière	Soultz	Mulh.	classe moyenne	classe ouvrière	classe moyenne	classe ouvrière
Oui	57%	75%	80%	57%	75%	85%	35%	66,66%
Non	13%	12,5%	16%	9%	12,5%	15%	14%	6,66%
Indécis	30%	12,5%	4%	34%	12,5%	0%	50%	26,66%
N	30%	64%	50%	44%	16%	34%	14%	30%

TABLEAU X

Ces chiffres montrent qu'environ deux tiers (70%) de nos témoins sont fiers de leur accent. On remarque toutefois que la proportion de "oui" recueillie pour cette question est moins élevée que celle obtenue pour l'ensemble du dialecte (de 14%). Ceci découle certainement de la mauvaise opinion qu'ont de l'accent alsacien 40% de nos informateurs.

Les élèves de Soultz se montrent plus fiers que ceux de Mulhouse. L'écart entre les deux villes (23%) est statistiquement significatif au

seuil de $p = 0,01$.

On voit que la majorité (77%) de nos témoins sont fiers de leur identité régionale, ce qui explique pourquoi seulement 30% prennent comme norme le français standard. Les sentiments d'identité et de fierté régionales sont plus forts dans la ville rurale que dans la ville urbaine. Ils sont les plus forts dans la classe ouvrière de Soultz et les moins forts dans la classe moyenne de Mulhouse.

Dans l'ensemble, ces résultats semblent indiquer une plus grande insécurité linguistique dans la ville urbaine que dans la ville rurale. Les jeunes de Mulhouse sont beaucoup plus nombreux à stigmatiser le français de leur région ainsi que l'accent alsacien et beaucoup moins nombreux à choisir comme norme le français de l'Alsace. De plus, ils sont aussi beaucoup plus nombreux à valoriser l'expression orale de ceux de Soultz. C'est dans la classe ouvrière de la ville rurale que la sécurité linguistique paraît la plus forte, les jeunes de ce groupe étant les moins nombreux à critiquer l'accent alsacien et le parler de leur région et les moins nombreux à adopter comme norme le français standard et à valoriser l'expression orale.

On ne note pas de différence importante entre les deux groupes socio-économiques pris en gros. Les élèves de la classe ouvrière se montrent un peu plus fiers de leur identité régionale, mais les écarts ne sont pas statistiquement significatifs.

En général, ces résultats correspondent à ceux obtenus dans la première partie de cette étude. De plus, ils semblent expliquer certaines

attitudes inattendues observées dans cette même partie.

Premièrement, il est possible que la forte fierté régionale des jeunes de la classe défavorisée de Mulhouse soit responsable du fait que la majorité (73%) d'entre eux refusent d'adopter comme norme le français standard et ceci en dépit de leur mauvaise opinion du français de l'Alsace et de leur attitude positive face au français standard.

Deuxièmement, il se peut que le très faible sentiment de fierté régionale des jeunes de la classe moyenne de Mulhouse, joint à leur mauvaise opinion du français de l'Alsace, rende ces élèves plus enclins à choisir comme norme le français standard.

Ces constatations suggèrent qu'un individu possédant un fort sentiment de fierté régionale peut avoir mauvaise opinion du parler de sa région sans pour autant se sentir obligé d'accepter pour norme la langue de pression. Par contre, elles suggèrent qu'une personne qui a une attitude négative face au parler de sa région sera plus encline à prendre comme norme la langue de pression si elle n'est pas fière de son identité régionale. Par conséquent, il semble qu'on puisse émettre l'hypothèse d'une relation positive entre l'adoption de la langue de pression comme norme, d'une part, et une opinion négative du parler de sa région jointe à un manque de fierté régionale, d'autre part.

Pourquoi la sécurité linguistique serait-elle plus forte dans la ville rurale que dans la ville urbaine? Il semble que ce phénomène ait deux causes. D'une part, il peut découler du fait que dans un grand centre urbain les habitants ont beaucoup plus de contacts avec les Français "de

l'intérieur", comme on dit en Alsace, que dans une ville rurale, une grande ville attirant beaucoup de Français d'autres régions, vu l'importance de son activité économique et culturelle. Ses jeunes communiquent donc quotidiennement avec des personnes parlant un français plus "standard" que le leur. Ceci leur offre, sur place, l'occasion de comparer leur parler à celui de ces autres Français et les rend fortement conscients du caractère régional de leur propre accent. Les habitants de la ville rurale, par contre, ont beaucoup moins de rapports avec des Français venant d'autres régions, leur petite ville se composant principalement d'autochtones et n'attirant que très peu de personnes de l'extérieur, du fait de son rôle peu important au plan économique et culturel. Ses jeunes ont donc beaucoup moins de contact actif avec le français standard qu'ils n'entendent, pour la plupart, qu'à la radio ou à la télévision.

La faible fierté régionale des élèves de la classe moyenne de Mulhouse peut s'expliquer par le fait que ces jeunes sont probablement beaucoup plus exposés au français standard et ont beaucoup plus l'occasion de comparer leur parler au français standard que ceux des trois autres groupes. Et ceci pour deux raisons: ils résident dans une importante ville industrielle et leur position socio-économique assez favorisée leur offre des contacts plus fréquents avec l'élite sociale qui est, en général, plus cultivée et plus acculturée au français.

L'absence d'une différence nette entre les deux groupes socio-économiques pris en gros suggère que la ville de résidence exerce sur les attitudes linguistiques une influence plus grande que le statut socio-économique.

En ce qui concerne les sentiments d'identité et de fierté régionales, nos résultats correspondent à ceux de R.L. Cole (1975, p. 300-303) qui ont mis en lumière un très vif sentiment de fierté régionale et une majorité de votes favorables au maintien du dialecte alsacien parmi les jeunes Alsaciens de la localité de Munster.

Les résultats obtenus pour nos classes sociales correspondent, quoiqu'assez faiblement, à ceux de Labov (1966) qui ont mis en évidence une sécurité linguistique plus forte dans la classe ouvrière que dans la classe moyenne; mais ils diffèrent de ceux des études de Laberge et Chiasson-Lavoie (1971) et de Léon (1974) qui ont constaté une sécurité linguistique plus grande dans les groupes favorisés que dans les groupes défavorisés.

Comment expliquer la divergence entre les résultats de ces diverses recherches? Cette divergence ne paraît due ni à l'importance ni à la taille de la ville de résidence des témoins, puisque les résultats obtenus par Labov (1966) à New York vont dans le même sens que ceux de notre étude qui porte sur des villes beaucoup plus petites et moins importantes. Il semble plutôt qu'elle résulte des variations entre certains facteurs tels que l'héritage historique et les structures politiques, sociales et économiques des villes où ont été effectuées ces enquêtes. Par exemple, il est possible que lorsque ces facteurs sont combinés d'une certaine façon, ils entraînent un plus grand traditionalisme ou un plus grand isolement des classes défavorisées. Celles-ci manifesteraient alors, selon le cas, une attitude plutôt conservatrice, négative ou "anémique" (Labov,

1966) face à la langue et à la mobilité sociale et, de ce fait, auraient tendance à se sentir plus satisfaites de leur parler. C'est là une hypothèse qui demanderait à être vérifiée au moyen de recherches dans lesquelles les attitudes d'une classe sociale donnée seraient examinées concurremment avec les particularités historiques, sociales, politiques et économiques de la ville de résidence des groupes étudiés.

4. Conclusion

Bien qu'elle ne soit qu'un travail préliminaire, cette étude fournit cependant des renseignements très intéressants sur les attitudes linguistiques de nos lycéens alsaciens.

Tout d'abord, on a observé qu'un bon nombre de ces jeunes ont une opinion assez défavorable de leur parler: environ 57% dévalorisent le français parlé dans leur région et plus particulièrement celui de Strasbourg qui semble éveiller en eux des complexes et des sentiments de rivalité.

On a remarqué que les étudiants qui stigmatisent leur parler manifestent une certaine insécurité linguistique. Cette insécurité est beaucoup plus forte dans la ville urbaine que dans la classe ouvrière. Pourtant, il faut souligner qu'elle ne concerne que l'expression phonétique, la grande majorité des élèves semblant satisfaits de leur performance grammaticale.

On a également constaté que, malgré leur attitude négative vis-à-vis du parler de leur région, nos témoins se montrent très attachés à leur

héritage linguistique et manifestent fortement leur identité régionale, la plupart d'entre eux se déclarant pour l'usage du dialecte, et près des deux tiers se disant fiers de leur accent.

Nos résultats ont aussi révélé que la plupart de nos témoins n'ont pas de norme linguistique commune: 37% gardent comme norme le parler de leur région; 33% environ semblent ne pas avoir de point de référence précis; et 30% ont adopté comme norme le français standard. Ce dernier pourcentage semble indiquer que la majorité de ces jeunes Alsaciens n'est pas encore prête à accepter une norme lui venant de l'extérieur.

Mais notre recherche a également montré que certains aspects des attitudes linguistiques des jeunes Alsaciens mériteraient d'être approfondis ou élucidés. Ainsi, afin de déterminer si l'attitude négative face au parler de Strasbourg découle d'une rivalité entre habitants du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ou d'une jalousie de petites villes envers un grand centre urbain, il serait souhaitable d'observer les attitudes de témoins de plusieurs villes rurales du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, d'abord vis-à-vis du parler de la ville principale de leur propre département, puis vis-à-vis du parler de la ville la plus importante de l'autre département.

Il serait également désirable d'examiner s'il existe une corrélation entre l'héritage historique, l'ensemble des structures politiques, économiques et sociales d'une ville et les attitudes linguistiques de ses divers groupes socio-économiques.

Enfin, il serait intéressant de vérifier l'hypothèse d'une relation positive entre manque de fierté régionale et tendance à choisir comme norme linguistique la langue de pression.

Françoise Khetry
Université de Toronto

RÉFÉRENCES

- COLE, R.L. (1975) "Divergent and convergent attitudes towards the alsatian dialect", *Anthropological Linguistics*, vol. 17, n° 6, p. 293-403.
- DARNELL, R. (1971) *Linguistic Diversity in Canadian Society*, (éditeur), Edmonton, Linguistic Research Inc.
- DUGAS, A. (1976) *La Sociolinguistique au Québec*, (éditeur), numéro spécial des *Cahiers de Linguistique de l'Université du Québec à Montréal*.
- HYMES, D. (1964) *Language in culture and society, a reader in Linguistics and Anthropology*, London, Harper and Row.
- FISHMAN, J.A. (1968) *Readings in the Sociology of Language*, (éditeur), La Haye, Mouton.
- FISHMAN, J.A. (1969) "Bilingual attitudes and behaviors", *Language Sciences*, vol. 5, p. 5-11.
- FISHMAN, J.A. (1970) *Sociolinguistics; a brief introduction*, Rowley, Mass., Newbury House.
- FISHMAN, J.A. (1970) "Bilingual education in sociolinguistic perspective", *Tesol Quarterly*, vol. 4, p. 215-222.
- FISHMAN, J.A. (1971) *Advances in the Sociology of Language*, (2 volumes), La Haye, Mouton.
- FISHMAN, J.A. (1972) *Language in Sociocultural Change*, Stanford, Stanford University Press.
- GARDNER, R.C. et W.E. LAMBERT (1972) *Attitudes and Motivation in Second Language Learning*, Rowley, Mass., Newbury House.
- LABERGE, S. et M. CHIASSON-LAVOIE (1971) "Attitudes face au français parlé à Montréal et degrés de conscience de variables linguistiques", dans R. Darnell, *Linguistic Diversity in Canadian Society*, Edmonton, Linguistic Research Inc., p. 89-126.
- LABOV, W. (1963) "The social motivation of a sound change", *Word*, vol. 9, p. 273-309.
- LABOV, W. (1966) *The Social Stratification of English in New York City*, Washington D.C., Center for Applied Linguistics.
- LAMBERT, W.E., R.C. HODSON, R.C. GARDNER et S. FILLENBAUM (1960) "Evaluational reactions to spoken language", *Journal of Abnormal and Social Psychology*, vol. 60, p. 44-51.
- LAMBERT, W.E., H. GILES et O. PICARD (1975) "Language attitudes in a French-American community", *International Journal of the Sociology of Language*, vol. 4, p. 127-152.
- LAMBERT, W.E., M. ANISFELD et N. BOGO (1962) "Evaluational reactions to accented English speech", *Journal of Abnormal and Social Psychology*, vol. 65, p. 223-231.
- LAMBERT, W.E., H. FRANKEL et G. TUCKER (1966) "Judging personality through speech: a French-Canadian example", *The Journal of Communication*, vol. 16, n° 4, p. 305-321.

- LAMBERT, W.E., R.C. GARDNER, R. OLTON et R. TUNSTALL (1968) "A study of the roles of attitudes and motivation in second language learning", *Readings in the Sociology of Language*, édité par J.A. Fishman, La Haye, Mouton, p. 473-491.
- LAMBERT, W.E. (1978) "Cognitive and socio-cultural consequences of bilingualism", *La revue canadienne des langues vivantes*, vol. 34, n° 3, p. 537-547.
- LÉON, P.R. (1974) "Attitudes et comportements linguistiques, problèmes d'acculturation et d'identité", *Multilinguisme et multiculturalisme en Amérique du Nord*, p. 87-102, reproduit dans: *La sociolinguistique au Québec (1970)*, *Cahiers de Linguistique de l'Université du Québec à Montréal*, vol. 6, p. 199-221.
- MACKEY, W.F. (1973) "Les études du bilinguisme au Canada", *Études de linguistique appliquée*, vol. 10, p. 83-89.
- PRIDE, J.B. et J. HOLMES (1972) *Sociolinguistics*, Harmondsworth, Middlesex, England, Penguin Book.
- RIGAULT, A. (1967) "Les facteurs psychologiques dans l'enseignement d'une langue vivante", *Linguistique appliquée et enseignement du français*, édité par P.R. Léon, p. 105-122.
- SANKOFF, G. et H. CEDERGREN (1971) "Sociolinguistic study of Montreal French", *Linguistic Diversity in Canadian Society*, édité par R. Darnell, Edmonton, Linguistic Research Inc., p. 61-87.
- SHUY, R.W., W.A. WOLFRAM et W.K. RILEY (1967) *Linguistic Correlates of Social Stratification in Detroit Speech*, Cooperative Research Project n° 6-1347, East Lansing, Michigan State University Press.
- SMITH, D.M. et R.W. SHUY (1972) *Sociolinguistics in Cross-Cultural Analysis*, Washington D.C., Georgetown University Press.
- WEINREICH, U. (1966) *Languages in contact*, 4e édition, La Haye, Mouton.